



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 15 NOVEMBRE 2016, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES, À OTTERBURN PARK.

Étaient présents :

Madame Danielle C. Meunier, présidente et conseillère de McMasterville
Monsieur Jean-Yves Labadie, premier vice-président et conseiller de Belœil
Monsieur Normand Dieumegarde, deuxième vice-président et conseiller de Saint-Basile-le-Grand
Madame Mélanie Dupré, conseillère, substitut de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Éric Quirion, conseiller de Sainte-Madeleine
Madame Magalie Joncas, conseillère de Mont-Saint-Hilaire
Monsieur Réal Picotte, conseiller, substitut de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Clarisse Viens, conseillère d'Otterburn Park

Étaient absents :

Madame Jocelyne G. Deswarte, mairesse de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Madame Marilyn Nadeau, mairesse de Saint-Jean-Baptiste

Étaient également présents :

Monsieur Martin Dulac, conseiller, 3^e substitut de McMasterville
Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2016
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Embauche de Jean-François Fournier, technicien à l'entretien-soudeur
7. Convention collective – comité de négociation
8. Contrôle de la qualité de l'eau – octroi de contrat
9. Rapport d'évaluation pour fin d'assurance
10. Consommation d'eau pour le mois d'octobre 2016
11. Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'an 2017
12. Nomination des officiers
13. Divers
14. Interventions de l'assistance
15. Clôture de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intercommunale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, ayant constaté à 19 heures 51 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

16-11-074

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier en apportant une correction au point 6 (opérateur-soudeur remplacé par entretien-soudeur) et en y ajoutant le point suivant :

13.1 Projet d'entente intermunicipale - version légale 2016-08 - Final

ADOPTÉE

16-11-075

POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 OCTOBRE 2016

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Picotte
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre 2016 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 4. CORRESPONDANCE

- 16-084 13-10-16 Courriel de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 225-16 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2017.
- 16-085 14-10-16 Courriel de MADAME CATHERINE CHARTRAND, greffière et directrice générale adjointe, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIAS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 16-10-27012 (9.2) approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2017.
- 16-086 20-10-16 Lettre de MADAME ISABELLE COURNOYER, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MADELEINE, nous transmettant la résolution numéro 2016-10-228 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2017.
- 16-087 24-10-16 Lettre de MADAME DANIELLE POTVIN, attachée d'administration, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2016-10-366 approuvant les prévisions budgétaires et la quote-part 2017.
- 16-088 27-10-16 Courriel de MONSIEUR ALEXANDRE DOUCET-McDONALD, directeur des services juridiques et greffier, VILLE DE BELCÉIL, nous informant que la ville de Belœil a reçu une demande d'annulation d'une servitude de passage pour des lots situés sur le chemin Ozias-Leduc à Mont-Saint-Hilaire et nous transmettant les documents juridiques y afférant afin de savoir si l'on s'oppose à cette annulation de servitude.
- 16-089 28-10-16 Lettre du CENTRE DE COTISATION, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous transmettant notre avis de recalcul du taux personnalisé 2016.
- 16-090 28-10-16 Lettre du CENTRE DE COTISATION, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL, nous informant que notre nouveau taux de versement périodique s'établit maintenant à 1,58 \$.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

16-091 03-11-16 Lettre des ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS à la Direction des inspections en sécurité, RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC, nous confirmant la fermeture de notre dossier suite à l'enlèvement de notre équipement pétrolier à risque élevé.

16-11-076 POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU QUE le bordereau des déboursés numéros 16-10, du chèque numéro 18762 au chèque numéro 18801 du déboursé numéro 201600804 au déboursé numéro 201600885 pour un montant total de 233 411,68 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

16-11-077 POINT 6. EMBAUCHE DE JEAN-FRANÇOIS FOURNIER, TECHNICIEN À L'ENTRETIEN-SOUDEUR

ATTENDU QUE la Régie a procédé à la création d'un poste de technicien à l'entretien-soudeur par la résolution 16-10-072;

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un affichage interne du poste du 27 octobre au 10 novembre dernier;

ATTENDU QUE seul, monsieur Jean-François Fournier, technicien à l'opération, a postulé au poste de technicien à l'entretien-soudeur;

ATTENDU QUE monsieur Fournier possède les qualifications requises pour le poste;

ATTENDU QUE le directeur technique et le directeur général recommandent aux membres du conseil l'embauche de Jean-François Fournier audit poste;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Dupré

ET RÉSOLU QUE le conseil accorde le poste de technicien à l'entretien-soudeur à Jean-François Fournier;

QUE la nomination prend effet le 20 novembre 2016.

ADOPTÉE

16-11-078 POINT 7. CONVENTION COLLECTIVE — COMITÉ DE NÉGOCIATION

ATTENDU QUE la convention collective intervenue avec les employés de la Régie, d'une durée de cinq (5) ans, arrive à terme le 31 décembre 2016;

ATTENDU QUE des négociations sont à prévoir à cet effet;

ATTENDU QU'il y a lieu de former un comité de négociation

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Magalie Joncas
APPUYÉ PAR Monsieur Éric Quirion

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Normand Dieumegarde, madame Danielle C. Meunier et le secrétaire-trésorier au comité de négociation pour représenter la Régie.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

16-11-079

POINT 8. CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'EAU - ADJUDICATION DE CONTRAT

ATTENDU QUE la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de six (6) entreprises pour effectuer le contrôle de la qualité de l'eau potable;

ATTENDU QUE la soumission prévoyait une durée de contrat d'un an (2017) ou deux ans (2017-2018);

ATTENDU QUE sur les deux soumissions reçues, la soumission de Biovet inc. est la plus basse soumission conforme pour les deux options;

ATTENDU QUE l'option 2 est la plus avantageuse

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Picotte
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve la soumission et l'octroi du contrat à Biovet inc. concernant le projet 2016-02 « Contrôle de la qualité de l'eau potable », option 2, d'une somme de 54 236,01 \$ taxes incluses, étant la plus basse soumission conforme.

QUE la présidente et le secrétaire-trésorier soient et sont autorisés à signer tout acte ou document relatif au contrat.

ADOPTÉE

16-11-080

POINT 9. RAPPORT D'ÉVALUATION POUR FIN D'ASSURANCES

ATTENDU QUE la Régie a octroyé un contrat à la firme SPE Valeur assurable en janvier 2016 afin de procéder à la mise à jour de l'évaluation de ses bâtiments aux fins d'assurance;

ATTENDU QUE la Régie a reçu ledit rapport d'évaluation préparé par la firme SPE Valeur assurable, daté du 18 octobre 2016 tel que joint à la présente;

ATTENDU QUE ledit rapport fait état de révision de valeur, à la baisse, pour tous les sites appartenant à la Régie;

ATTENDU QUE ledit rapport a été transmis à notre courtier en assurance;

ATTENDU QUE le résumé des valeurs finales assurable par site est tel qu'annexé au rapport présenté par le directeur général et annexé à la présente;

ATTENDU QUE le rapport par SPE Valeur assurable fait par des professionnels résultera par une exclusion de la règle proportionnelle au niveau de nos assurances;

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du rapport d'évaluation et du rapport présenté par le directeur général et s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Clarisse Viens
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU

QUE ce conseil approuve les nouvelles valeurs assurables de chacun des sites tel que présenté dans le rapport du directeur général, pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 10. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2016

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité et des relevés de compteur pour le mois d'octobre 2016 sont joints au présent point.

16-11-081

POINT 11. CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'AN 2017

ATTENDU QUE les séances du conseil de la Régie se tiennent généralement le deuxième mardi de la plupart des mois :

Les dates suivantes sont retenues pour l'an 2017 :

- 17 janvier 2017 (3^e mardi)
- 14 mars 2017
- 9 mai 2017
- 13 juin 2017
- 15 août 2017 (3^e mardi)
- 12 septembre 2017
- 17 octobre 2017 (3^e mardi)
- 21 novembre 2017 (3^e mardi)

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

APPUYÉ PAR Madame Mélanie Dupré

ET RÉSOLU QUE le calendrier des séances ordinaires 2017 est accepté et adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

POINT 12. NOMINATION DES OFFICIERS

16-11-082

12.1 PRÉSIDENT

ATTENDU QUE madame Danielle C. Meunier a été nommée au poste de présidente de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 17 novembre 2015;

ATTENDU QUE la durée du mandat de la présidente est d'un (1) an et prend fin le 31 décembre 2016;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde

APPUYÉ PAR Monsieur Réal Picotte

ET RÉSOLU DE nommer madame Danielle C. Meunier à titre de présidente de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, pour l'année 2017.

ADOPTÉE

16-11-083

12.2 PREMIER VICE-PRÉSIDENT

ATTENDU QUE monsieur Jean-Yves Labadie a été nommé au poste de premier vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 17 novembre 2015;

ATTENDU QUE la durée du mandat du premier vice-président est d'un (1) an et prend fin le 31 décembre 2016;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du premier vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Dupré

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Jean-Yves Labadie à titre de premier vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, pour l'année 2017.

ADOPTÉE

16-11-084

12.3 SECOND VICE-PRÉSIDENT

ATTENDU QUE monsieur Normand Dieumegarde a été nommé au poste de second vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu lors de la séance du 17 novembre 2015;

ATTENDU QUE la durée du mandat du second vice-président est d'un (1) an et prend fin le 31 décembre 2016;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination du second vice-président pour la prochaine année

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie
APPUYÉ PAR Madame Magalie Joncas

ET RÉSOLU DE nommer monsieur Normand Dieumegarde à titre de second vice-président de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu, pour l'année 2017.

ADOPTÉE

POINT 13. DIVERS

16-11-085

13.1 PROJET D'ENTENTE INTERMUNICIPALE – VERSION LÉGALE 2016-08 – FINAL

ATTENDU QUE l'entente intermunicipale devait être mise à jour afin de réviser les débits réservés suite aux travaux d'augmentation de réserve d'eau potable ainsi que la clause de pénalité;

ATTENDU QU'un premier projet d'entente intermunicipale a été présenté aux membres du conseil de la Régie;

ATTENDU QUE le projet d'entente intermunicipale devait être revu par un conseiller juridique pour sa validité légale;

ATTENDU QUE Maître Armand Poupart, avocat, a apporté des corrections au projet d'entente intermunicipale;

ATTENDU QUE suivant ces corrections, le projet d'entente intermunicipale, version légale 2016-08 – Final, a été soumis aux membres du conseil d'administration qui s'en déclarent satisfaits;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Dieumegarde
APPUYÉ PAR Monsieur Jean-Yves Labadie

ET RÉSOLU D'apporter le projet d'entente intermunicipale, version légale 2016-08 – Final, tel qu'annexé à la présente pour en faire partie intégrante;

DE soumettre le projet d'entente intermunicipale, version légale 2016-08 – Final, pour adoption de chacune des municipalités membres;

DE soumettre ledit projet d'entente au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, pour approbation;

QUE la nouvelle entente, lorsqu'approuvée par toutes les parties, soit applicable au 1^{er} janvier 2017.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

POINT 14. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de l'assistance.

16-11-086 POINT 15. CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Dupré
APPUYÉ PAR Madame Clarisse Viens

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE

Il est 20 heures 15 minutes.

Jacques Drouin, ing.
secrétaire-trésorier

Danielle C. Meunier
présidente



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de
l'Eau de la Vallée du Richelieu**

